

Le cyclone du 22 juin 1861

Le 22 juin 1861, un violent orage de trombes d'eau, de grêle, et de vent, dévaste une zone allant du Bourbonnais aux confins de la Champagne ; il se déplace suivant les vallées et prend en écharpe les hauteurs du Morvan méridional, de l'Autunois, de l'Auxois... Les observateurs notent bien la direction générale du cyclone, du Sud-Ouest au Nord-Est, avec des variantes locales peu importantes. Le Morvan méridional, la région de Luzuy, le val d'Arroux, sont touchés de plein fouet et gravement sinistrés en moins d'une heure, car le météore, qui éclate vers 16 heures, est brutal et bref. La Grande-Verrière (Saône-et-Loire) semble la commune la plus éprouvée de cet ensemble. Si des hameaux de certaines communes (ex. Palaisot, sur Chissey-en-Morvan) sont relativement épargnés, c'est l'exception : l'ampleur de la catastrophe est considérable.

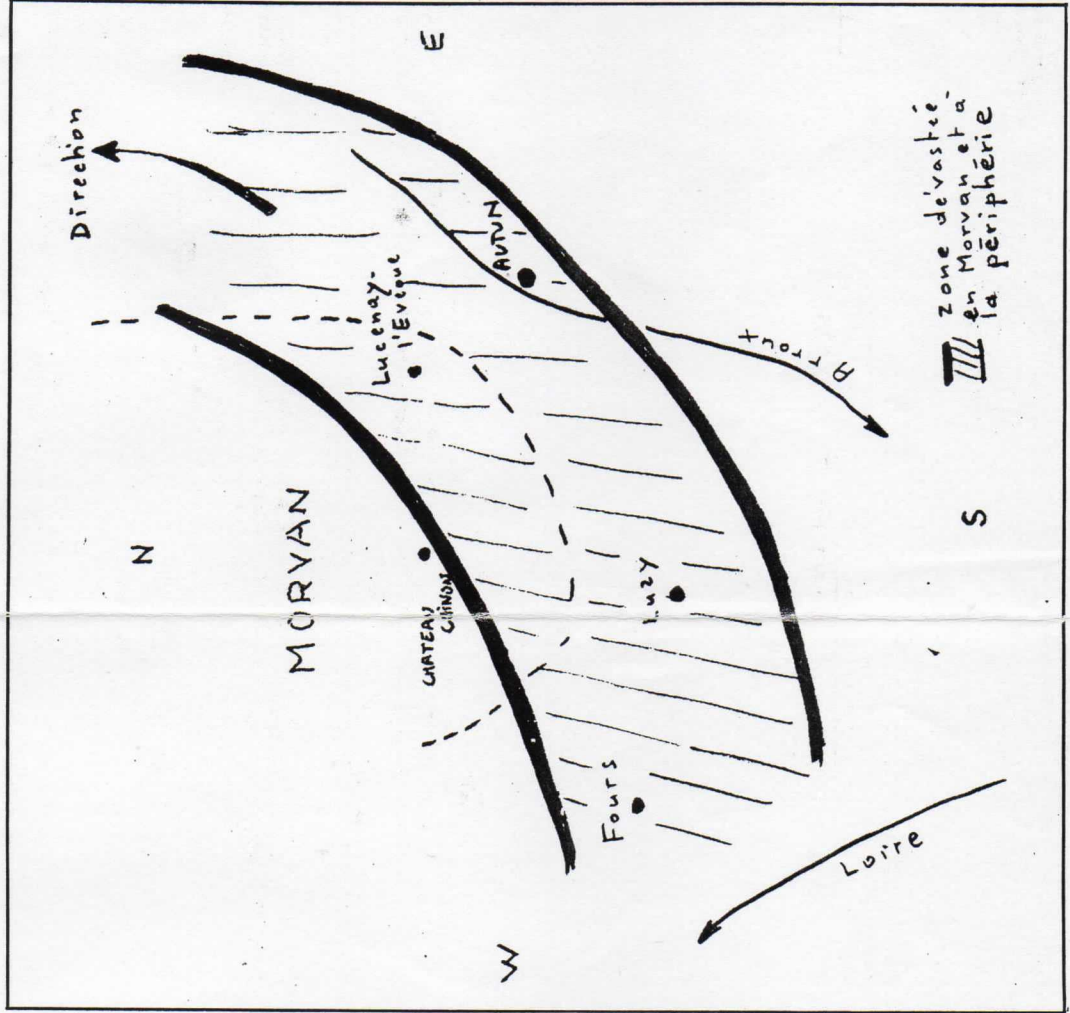
Les accidents provoqués par la foudre (morts, incendies) sont fréquents en période estivale ; or, s'il a tonné fortement le 22 juin 1861, on ne signale pratiquement pas de méfaits de la foudre, bien qu'à Chiddes (près de Luzuy) on observe qu'avant l'orage l'atmosphère était chargée de beaucoup d'électricité ; dans la même commune, on est frappé par des signes précurseurs les jours précédents : les sources se sont tarées, le soleil est voilé d'un écran jaunâtre. Il fait très chaud, aux environs de + 30° et, le 22 juin, des Autunois se baignent dans l'Arroux. Les ravages ne proviennent pas de la foudre, mais de l'action conjuguée du vent, de la grêle, de la pluie. Les trombes d'eau provoquent une montée subite des cours d'eau et, à la Grande-Verrière, des coulées de boue sableuse et de graviers, charriant des débris, descendent vers un hameau, faisant une victime en enlissant des bovins. Quant aux

grêlons, de la grosseur d'une noix, précipite-t-on dans quelques communes, ils sont assez gros pour contusionner des personnes, tuer des volailles, perforer des objets, écorcer des arbres. La chute de grêlons de grosse taille s'est produite en Autunois en 1922 et 1984. Mais c'est le vent qui fait de l'orage un cataclysme, déjà en renforçant l'action de la grêle : la grêle était poussée par un vent foudroyant, observe-t-on à La Noelle (près de Fours). Quelle fut sa vitesse ? Les maires du Morvan ne possédaient pas de baromètre. Au descriptif des dommages, en tenant compte des facteurs aggravants (toitures de chaume et d'essiaumes en bois, clochers ou murs peu solides ou en mauvais état), nous pouvons estimer la vitesse moyenne du vent à 120-130 km/h, et des rafales tourbillonnantes localisées ont dû être très destructrices. La grande tempête bretonne de 1987 évoque assez bien le spectacle qui s'offrit aux sinistrés de 1861, mais le caractère même du phénomène évoque les typhons des zones chaudes. Survenu en juin, il détruit les récoltes sur pied. A Avrée (près de Luzuy), on ne se rappelait pas un tel ouragan, de mémoire d'homme, et celui-ci cause d'affreux désastres, note-t-on à Saint-Seine (près de Fours). Partout, toitures enlevées ou arrachées (le quart des toitures à la Grande-Verrière), arbres de grosse taille déracinés ou brisés par ce vent qui rase le sol (Château-Chinon-Campagne). Les châtaigniers, ressource importante du Morvan méridional, les arbres fruitiers sont détruits ou ont souffert ; les récoltes, les légumes sont hachés et volatilisés, les volailles assommées. Spectacle hallucinant de clochers abattus ou, comme à Sommant (Saône-et-Loire) planté droit sur la nef détériorée.

Le désastre socio-économique, écologique aussi, est en consé-

quence. En 1861, les paysans du Morvan ne sont pas des miséreux, mais le budget de beaucoup est précaire. Si le cyclone n'épargne rien ni personne, il frappe davantage les petits exploitants et les journaliers qui tirent de leurs couches, de leurs jardins, de leurs volailles, des revenus indispen-

sables ; il frappe aussi fermiers et métayers qui doivent payer le loyer de l'exploitation, il inquiète les propriétaires qui perçoivent ces rendus. Partout, immeubles et chemins endommagés obèrent partiellement l'agriculture octroie 2.000 F à la Saône-et-Loire et du sarrazin (don intéressant : c'est Orsec...



Le régime impérial redoute les soulèvements sociaux ; cette crainte, après le cyclone, s'exprime dans un poème d'Achille Millien, du 6 juillet 1861 (*Journal de la Nièvre*). Mais ce régime, engagé dans le libéralisme économique, se montre plus généreux en discours qu'en aides réelles ; on incite plutôt les victimes à se confier en Dieu et en l'Empereur et à travailler dur pour compenser les pertes (*Écho de Saône-et-Loire*, du 26 juin). En l'absence de moyens et de volonté des pouvoirs publics, une partie des secours a sans doute été prise en charge par des organismes locaux (bureaux de bienfaisance des communes) ou par des particuliers charitables. Et, malgré les destructions, les sinistrés eux-mêmes ont certainement pratiqué le système traditionnel et efficace de l'entraide collective.

Les sources utilisées sont : la presse nivernaise et autoisise (*Écho de Saône-et-Loire* et *Journal de la Nièvre*) ; la série M des Archives départementales de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire. Nous n'avons pas retrouvé l'enquête gouvernementale pour ce département, mais les relations de l'*Écho de Saône-et-Loire* combinent largement cette lacune.